



Mairie de Réotier

☎ : 04.92.45.32.00

✉ : mairie@reotier.fr

A F F O U A G E 2024

Les personnes intéressées par un lot d'affouage (situé à Manouel)
sont priées de se faire inscrire en

Mairie avant le vendredi 18 octobre 2024 à 12 h 00
pendant les heures d'ouverture du secrétariat de Mairie
ou bien par mail : mairie@reotier.fr

Pour pouvoir prétendre à un lot d'affouage, il faut remplir les
conditions suivantes :

- *Ayant été résidant au cours de l'hiver 2023-2024 sur la Commune*
- *S'engager à payer une participation de 150.00 € les 5 stères*

*Le responsable de la Commission,
Marc CASTELLACCI.*